

DÉCLARATION D'ADHÉSION

Le/la soussigné(e)

Nom/entreprise:

Adresse:

NP, lieu:

Tél..... Fax..... Email.....

au nom des cinémas suivants :

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

Nom: à

déclare

- avoir reçu et lu un exemplaire de la Convention du 7 novembre 2001 ;
- avoir compris et approuver le contenu de ladite Convention, en particulier les dispositions concernant la juridiction de l'Association et les sanctions que celle-ci peut prononcer ;
- adhérer à la Convention et accepter tous les droits et obligations qui en découlent.

Lieu, date:

Signature(s) de l'ayant droit

l'art. 2.3 de la Convention prévoit: « Au cas où une partie contractante gère ses entreprises de distribution ou de projection de films par l'intermédiaire de filiales ou succursales, cette Convention doit être cosignée par ces sociétés. La Convention lie toute filiale, succursale, société fille ou sœur d'une partie contractante exerçant une activité commerciale en Suisse ».

Art. 2.5 : « La présente convention peut être dénoncée par toute partie contractante sous réserve d'un délai de quatre mois précédant la fin de chaque année civile ».

Veuillez n'utiliser qu'un formulaire par entreprise d'exploitation. Merci.

→ → A retourner à : ProCinema, Case postale 399, Schwarztorstrasse 56, CH - 3000 Berne 14